



Nominations 2022

En noir, première vague de nominations présentées à la messe Chrismale le 12 avril 2022

En bleu, nominations annoncées au 1^{er} octobre 2022

Mgr Xavier Malle remercie chaque prêtre, diacre et fidèle laïc pour sa disponibilité concernant ces nominations faites pour l'annonce de l'Évangile et le service de l'Église diocésaine, et confie ces nouvelles nominations d'une manière spéciale à la Vierge Marie Notre-Dame du Laus, ainsi qu'à saint Arnoux et à saint Marcellin, saints patrons du diocèse.

Il tient également à remercier les prêtres, diacres et fidèles laïcs qui quittent une charge, et les assure de sa prière. Des prêtres quittent une mission sur le territoire du diocèse, pour un retour dans leur diocèse ou leur communauté d'origine. Que chacun soit vivement remercié pour ce qu'il a donné aux chrétiens des Hautes-Alpes. Que Notre-Dame du Laus les accompagnent dans leur nouvelle mission.

La présentation est faite par doyenné pour plus de clarté. Vous les retrouverez sur le site internet du diocèse, sur le site intranet diocésain, puis dans le Bulletin Officiel.

Les nominations, sauf exceptions mentionnées, prennent effet au 1er septembre 2022.

Nominations presbytérales et diaconales à des missions paroissiales, diocésaines ou au sanctuaire Notre-Dame du Laus

Doyenné du Champsaur-Valgaudemar, Gapençais et Avance

Paroisse Saint Arnoux en Gapençais

Don **Pierre-Emmanuel DIEUDONNE**, diacre en vue du sacerdoce, de la Communauté Saint Martin, à la demande de don Paul Préaux, modérateur de la Communauté Saint Martin, selon la convention en date du 31 mai 2022, est nommé sur la paroisse Saint Arnoux en Gapençais pour exercer la charge pastorale de diacre, pour une année.

Fin de mission

Don **Fénitra RAZAFIMANDIMBY**, diacre en vue du sacerdoce, de la Communauté Saint Martin, à la demande de don Paul Préaux, modérateur de la Communauté Saint Martin, selon la convention en date du 31 mai 2021, est déchargé de sa mission diaconale sur la paroisse Saint Arnoux en Gapençais, pour être remis à la disposition de sa communauté.

Mr **Christian HEINZ**, diacre permanent, est déchargé de sa mission diaconale pour la paroisse Saint Arnoux en Gapençais, pour être remis à la disposition du diocèse aux armées. Il est depuis le 1er février 2022 aumônier militaire de réserve auprès du Centre de formation des jeunes recrues de Gap.

Paroisse de Charges

Le père **Jean-Marie DEZON** est nommé vicaire sur la paroisse de Charges ; avec des temps pastoraux au Sanctuaire Notre-Dame du Laus.

Fin de mission

Le père **Jean-Dominique DUBOIS**, au terme de la convention triennale avec la province franciscaine de France, avec l'accord de son provincial, est déchargé de sa mission de vicaire et de ses autres missions diocésaines. Le père **Jean-Dominique DUBOIS** est nommé pour une année sabbatique, à la demande de sa congrégation, comme prêtre auxiliaire sur la paroisse de Vallouise, avec logement au presbytère de L'Argentière-La-Bessée.

Paroisse du Champsaur-Valgaudemar

Sanctuaire Notre-Dame du Laus

Le père **Michel DESPLANCHES**, de l'Archidiocèse d'Aix et Arles, est nommé Recteur du Sanctuaire Notre-Dame du Laus, avec l'accord de Mgr Christophe DUFOUR, archevêque d'Aix et Arles, par convention en date du 1^{er} septembre 2022 pour une première période d'une année renouvelable.

Le frère **Nicodème GONSOLIN**, de la Congrégation des Frères de Saint Jean, est prolongé comme chapelain au Sanctuaire Notre-Dame du Laus, pour une durée d'une année, avec l'accord du frère François-Xavier CAZALI, supérieur général, en date du 11 juin 2022.

Le père **Ahua Valentin BROU**, du diocèse d'Agboville en Côte d'Ivoire, est nommé chapelain du sanctuaire Notre-Dame du Laus, avec l'accord de Mgr Alexis TOUABLI YOULO, évêque d'Agboville, par courrier en date du 22 mars 2022, pour une durée de 3 ans.

Le père **Luc DENOYER**, du diocèse de Nice, est nommé chapelain du sanctuaire Notre-Dame du Laus, pour un temps de repos avec des services pastoraux, avec l'accord de Mgr Jean-Philippe NAULT, évêque de Nice, par convention en date du 24 août 2022, pour une durée de 1 ans.

Fin de mission

Sont déchargés de leur mission de chapelain :

Le père **Ludovic FRERE** est déchargé de toutes ses missions diocésaines. Il est nommé pour une mission d'études, dans le cadre d'une année sabbatique à Rome.

Le père **Bernard GLOUX**, du diocèse de Versailles et de la Communauté de l'Emmanuel, avec l'accord de Mgr Luc CREPY, est remis à la disposition de son évêque.

Le père **Yves-Marie AFOUDA** du diocèse de Dassa-Zoumé au Bénin, avec l'accord de Mgr François GNONHOSSOU en date du 8 avril 2022.

Le père **François MAROT**, avec l'accord oral de Mgr Jean-Philippe NAULT, évêque de Digne, en date du 5 avril 2022 à Lourdes.

Le père **Sébastien COUDROY**, de l'Archidiocèse de Paris, avec l'accord de Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris, termine sa mission au 31 août 2022 et est remis à la disposition de son diocèse.

Doyenné de l'Embrunais-Savinois-Guillestrois-Queyras

Le père **André BERNARDI**, curé de l'Embrunais-Savinois, est prolongé pour une année, jusqu'au 31 août 2023.

Le père **Éric JURETIG** est nommé curé du Guillestrois, pour une durée de six années, jusqu'au 31 août 2028.

Le père **Jean-Luc GRIZOLLES**, est prolongé curé du Queyras jusqu'au 31 août 2025, âge de ses 75 ans.

Doyenné du Buëch-Dévoluy

Le frère **Sébastien-Marie SCHMID** de la Congrégation des Frères de Saint Jean est nommé chapelain de la Laure Notre-Dame de Pentecôte, avec l'accord du frère François-Xavier CAZALI, supérieur général, pour une durée d'un an renouvelable, selon la convention en date du 11 juin 2022.

Fin de mission

Le frère **Marie Alain d'Avout** de la Congrégation des Frères de Saint Jean est déchargé de sa mission de chapelain de la Laure Notre-Dame de Pentecôte, avec l'accord du frère François-Xavier CAZALI, supérieur général, en date du 11 juin 2022.

Le père **André GIRIER** est déchargé de sa mission de prêtre auxiliaire pour les paroisses du Dévoluy. Selon son souhait, il est autorisé à rejoindre la communauté des Béatitudes, à Pont Saint Esprit.

Doyenné du Briançonnais

Paroisses du Briançonnais

Le père **Jean-Michel BARDET** est prolongé dans sa mission de curé pour 3 ans, jusqu'au 31 août 2025.

Le père **Yves-Marie AFOUDA** du diocèse de Dassa-Zoumé au Bénin, est nommé vicaire pour le secteur des paroisses de Briançon, pour une durée de deux années, avec l'accord de Mgr François Gnonhossou en date du 8 avril 2022.

Fin de mission

Le père **Jean-Marie DEZON** est déchargé de sa mission de vicaire du secteur des paroisses de Briançon.

Paroisse de La Grave

Le père **Jean-Pierre MOLLON**, curé de La Grave, est prolongé pour six années, jusqu'au 31 août 2028.

Paroisse de Vallouise

Le père **Edouard LE CONTE**, curé de Vallouise, est prolongé pour trois années, jusqu'au 31 août 2025.

Le père **Jean-Dominique DUBOIS**, est nommé pour une année, à la demande de sa congrégation, comme prêtre auxiliaire sur la paroisse de Vallouise, avec logement au presbytère de L'Argentière-La-Bessée.

Au niveau diocésain

Le père **Jean-Pierre MOLLON**, responsable diocésain de l'art sacré, est prolongé pour six années, jusqu'au 31 août 2028.

Le père **Jean-Pierre MOLLON**, est nommé membre de l'équipe diocésaine d'accompagnement des testateurs, à compter du mercredi des Cendres 2 mars 2022, pour une durée de trois ans.

Don **Cyprien de MONCK d'UZER**, de la Communauté Saint Martin, est nommé aumônier des Petits-chanteurs des Hautes-Alpes, maîtrise de la cathédrale de Gap, à compter du dimanche de la Pentecôte 5 juin 2022, pour une durée de 3 ans, sur la proposition du président Philippe HEBRARD le 11 avril 2022 et avec l'accord de don Dominique MALMEZAT curé de Gap.

Le père **Jean-Marie DEZON** est nommé prêtre accompagnateur de l'équipe diocésaine du catéchuménat des adultes, pour une durée de trois ans.

Le père **Jean-Marie DEZON** est nommé prêtre accompagnateur du Cross média (services communication du diocèse, service communication du sanctuaire Notre-Dame du Laus, radio RCF Alpes-Provence), pour une durée de trois ans.

Le père **Jean-Marie DEZON** est nommé prêtre accompagnateur au sein de l'aumônerie de la prison de Gap, pour une durée de trois ans.

Le père **Michel DESPLANCHE** est nommé Prêtre Exorciste, pour une durée d'une année (durée de sa nomination comme recteur du Laus).

Le père **Jean-Michel BARDET** est nommé Responsable Diocésain pour la Formation aux Ministère (RDFM), chargé du suivi des séminaristes, pour une durée de trois ans.

Don Cyprien **DE MONCK D'UZER** est nommé cérémoniaire de l'évêque, avec l'accord de son curé.

Le père **Ludovic FRERE** est déchargé de toutes ses missions diocésaines. Il est nommé pour une mission d'études, dans le cadre d'une année sabbatique à Rome.

Mr **Jean-Pascal CASANOVA**, sur proposition de la Fraternité des diacres permanents, est nommé coordinateur de cette fraternité, pour trois ans.

Fin de mission

Le père **Mickaël FONTAINE** est déchargé de sa mission de cérémoniaire de l'évêque.

Le père **Jordin Stive MILONGO**, de l'archidiocèse de Brazzaville, est déchargé, à compter du 5 juin 2022, de sa mission d'aumônier des Petits-chanteurs des Hautes-Alpes, maîtrise de la cathédrale de Gap, sur la proposition du président Philippe HEBRARD le 11 avril 2022 et de don Dominique Malmezat curé de Gap.

Mr **Michel GRUERE**, quitte sa fonction de coordinateur de la Fraternité des Diacres permanents, au bout de son mandat de trois ans.

Le frère **Jean-Dominique DUBOIS** quitte ses fonctions de responsable diocésain du Catéchuménat, de responsable diocésain de la Formation Permanente et de coordinateur du groupe de travail sur la Bioéthique.

Lettres de missions reçues par des personnes laïques

Madame **Marie-Paule BOSQ**, déléguée épiscopale à la solidarité, depuis le 1^{er} janvier 2022.

MM **Hughes et Annie IZOARD** sont nommés pour trois ans responsables diocésain du Catéchuménat des adultes.

Madame **Sophie MIALHE** est prolongée dans sa mission d'ajointe en pastorale pour le Devoluy, pour une durée de 3 années.

Madame **Béatrice ROPARS** est nommée pour trois ans coordinatrice du groupe de travail sur la Bioéthique.

Madame **Véronique PONS**, est nommée responsable du service diocésain de protection de l'enfance et des personnes vulnérables, par décret épiscopal en date du 10 mai 2022.

Madame **Raymonde BONNET**, Maître **Michel PIERRON**, avec le père **Jean-Pierre MOLLON**, sont nommés membres de l'équipe diocésaine d'accompagnement des légateurs (équipe legs), à compter du mercredi des Cendres 2 mars 2022, pour une durée de trois ans.

Changements dans les conseils de l'Évêque depuis le 1er septembre 2021

Composition du Conseil Épiscopal

Fin de mission

Le père **Ludovic FRERE** quitte le conseil Episcopal, pour une année sabbatique à Rome.

Mme **Alix DELENATTE** quitte le conseil Episcopal.

Mme **Marie MICHAUX** quitte le service d'assistante de l'évêché pour prendre une nouvelle mission au sanctuaire Notre-Dame de Pontmain, et quitte donc sa mission de secrétaire du Conseil.

Le conseil épiscopal est composé au 1^{er} septembre 2022 de :

Mgr **Xavier MALLE**, P. **Jean-Michel BARDET** - vicaire général, P. **Bertrand GOURNAY** - vicaire épiscopal

M. **Philippe CASTAGNO**, diacre, Mme **Laure de VILLEPIN**, paroissienne St Arnoux (paroisse de Gap), P. **Eric JURETIG**, curé de Guillestre, **Don Dominique MALMEZAT**, curé de Gap (avec l'accord du modérateur de la Communauté Saint Martin transmis par mail en date du 23 avril 2022), M. **Antoine OLPHE-GALLIARD**, économiste diocésain - D.A.E.S., Sœur **Miora Léa RASOAMANANARIVONY**, déléguée épiscopale à la vie religieuse

*Secrétaire du Conseil : Mme **Gäidig Lévêque**, assistante de l'évêché*

Composition du Conseil Presbytéral (depuis le 1er novembre 2021)

Le Conseil Presbytéral est composé, (pour un mandat de 5 ans, allant du 1er novembre 2021 au 1er novembre 2026), des pères :

Membres élus : **Stive MILONGO, Damien de BEAUMONT, Eric JURETIG, Thibaud VARIS, Mickaël FONTAINE, Jean- Pierre MOLLON, Marius CHEVALLIER, Jean-Baptiste ROUGNY.**

Membres de droit : **Jean-Michel BARDET** (vicaire général), **Bertrand GOURNAY** (vicaire épiscopal)

Membres nommés par l'Évêque : **Dominique MALMEZAT, Miguel MEKENA MEKONGO, Denis-Marie MUKENDI.**

Bureau :

Secrétaire : P. **Damien de BEAUMONT**

1er membre : P. **Mickaël FONTAINE**

2ème membre : P. **Thibaud VARIS**

Composition du Collège des Consultants (depuis le 25 décembre 2021)

Sont nommés pour une durée de 5 années les pères **Stive MILONGO, Damien de BEAUMONT, Éric JURETIG, Jean-Michel BARDET** vicaire général, **Bertrand GOURNAY** vicaire épiscopal, **Jean-Pierre MOLLON** et Don **Dominique MALMEZAT**.

Composition du Conseil Diocésain aux Affaires Economiques

Le père **Jean-Pierre MOLLON**, est nommé membre du Conseil Diocésain aux Affaires Economiques et du CA de l'Association Diocésaine de Gap-Embrun, comme membre du collège des consultants et suite au départ du père **Ludovic FRERE**, du 1er septembre 2022 au 31 août 2026.

Membres du CDAE au 1er septembre 2022 :

Mgr **Xavier MALLE**, P. **Jean Michel BARDET**, M. **Antoine OLPHE-GALLIARD**, M **Jean-Pierre BEAULT**, P. **André BERNARDI**, Maitre **Christophe GUY**, M **Guy IGNESTI**, M **Yves LELONG**, P. **Jean-Pierre MOLLON**, Maitre **Michel PIERRON**, M **Joseph REYNAUD**, M **François SERVANT**, Mme **Véronique THIMOTHEE**.

Composition du CA de l'ADGE :

Mgr **Xavier MALLE**, P. **Jean Michel BARDET**, M **Jean-Pierre BEAULT**, P. **André BERNARDI**, P. **Jean-Pierre MOLLON**.

Autres informations intéressant le diocèse de Gap-Embrun

Madame **Sonia COURANT-ROSSI** est embauchée comme responsable diocésaine de la communication, en CDI à temps complet, en succession de madame **Camille VALLETTE**.

Mesdames **BITARD Léa** et **LEVEQUE Gaïdig** sont embauchées comme assistantes de l'évêché, en CDI, chacune à mi-temps, en succession de madame **Marie MICHAUX**.